



VILLE DE SAINT-GEORGES RECRUTE UN(E) CHEF DE DIVISION – PERMIS ET INSPECTION DU SERVICE DE L'URBANISME

Ville de Saint-Georges, métropole de la Beauce, qui compte plus de 33 500 citoyens, est reconnue comme l'une des villes les plus dynamiques au Canada. Ville entrepreneuriale, riche d'une économie diversifiée, notre municipalité offre une panoplie de services. En constante croissance, Saint-Georges fait figure de meneur et est l'un des grands employeurs de la région. Ville de Saint-Georges profite également d'une qualité de vie des plus appréciables. Forte de ses nombreux parcs et de ses installations sportives et culturelles, elle offre un mélange harmonieux entre la vie urbaine et la nature.

VILLE DE SAINT-GEORGES VOUS OFFRE :

- ✓ Un poste permanent et une entrée en fonction prévue pour septembre;
- ✓ Une rémunération et des avantages sociaux selon les conditions de travail du personnel cadre de la ville, dont un régime de retraite à prestations déterminées, des assurances collectives payées par l'employeur, une banque de congés maladie monnayable, des congés mobiles et bien plus.

PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS DU POSTE :

- ✓ S'assurer que les permis de construction et les certifications sont émis conformément à la réglementation en vigueur;
- ✓ Planifier, répartir et contrôler le travail du personnel sous sa responsabilité;
- ✓ Recevoir et informer les citoyens et les promoteurs qui désirent obtenir des informations en rapport avec la réglementation et expliquer la portée de cette réglementation;
- ✓ Produire des rapports sur les demandes de dérogation mineure et les demandes d'amendement présentées au Comité consultatif d'urbanisme lorsque requis;
- ✓ Préparer les demandes de prolongements de rues, vérifier la conformité et faire une recommandation au conseil municipal;
- ✓ Vérifier le traitement des plaintes relatives à l'application de la réglementation en vigueur;
- ✓ Rédiger tout rapport, document ou études nécessaires à l'administration de son service;
- ✓ Accomplir toutes autres tâches connexes relatives à l'exercice de ses fonctions sur demande de son supérieur immédiat.

LES QUALIFICATIONS RECHERCHÉES POUR LE POSTE :

- ✓ Détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en technique d'aménagement du territoire, en urbanisme ou toute autre formation et expérience dans un domaine connexe, pourrait être considéré;
- ✓ Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente aux fonctions;
- ✓ Posséder une excellente maîtrise des règles applicables à la rédaction des règlements d'urbanisme;
- ✓ Faire preuve de leadership et de courage managérial;
- ✓ Posséder un bon esprit d'analyse, de synthèse et une excellente capacité de rédaction;
- ✓ Posséder de très bonnes aptitudes en relations interpersonnelles;
- ✓ Avoir la capacité à résoudre des problèmes et être axé sur la recherche de solutions;
- ✓ Avoir le sens de la planification, de l'organisation et des responsabilités;
- ✓ Détenir un permis de conduire valide, classe 5.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae **AVANT LE DIMANCHE 14 JUIN 2026** au Service des ressources humaines par courriel à emploi@saint-georges.ca ou en ligne au <http://www.saint-georges.ca/emploi/#candidature>.

La Ville de Saint-Georges applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et les candidatures des femmes, des autochtones, des minorités visibles, des minorités ethniques et des personnes handicapées sont encouragées.